

L'État et l'Église, un mariage compliqué



PRIEZ

Seigneur, tu as dit un jour : "Rends à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu" (Mt 22,21). Ainsi tu nous as appris la distinction subtile que nous devrions être entièrement citoyens de ce monde mais que finalement nous avons encore un autre Seigneur que les seigneurs du monde. Apprends-nous à être de bons citoyens sur lesquels l'État peut compter dans les moments difficiles. Mais enseigne-nous aussi où nous devons intervenir et être le "sel de la terre" en les débats de société. Donne-nous, si nécessaire, la force pour des actes de résistance, aussi. Amen.



MEDITEZ

Une personne lit le passage biblique à haute voix.
Bref silence.

Échange : *Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué ?*



ÉTUDIEZ

1. Lisez le texte de DOCAT phrase par phrase. Ensuite, une personne lit le texte en entier à haute voix.
2. Trois minutes de silence.
3. Chaque personne lit un mot ou une phrase à haute voix qui l'a touchée - sans commentaires.
4. Au prochain tour, expliquez brièvement pourquoi vous avez choisi la phrase (p. ex. expériences, questions,...).



DÉBATEZ

Discutez également de vos propres questions à ce sujet !

Carnet au trésor : *Prenez cinq minutes pour écrire ce que vous ne voulez pas oublier.*



CHALLENGE

Nos **DÉFIS** ne sont que des suggestions que vous pouvez suivre en plus de vos réunions de ce guide d'étude. Vous pouvez aussi les remplacer par des expériences plus fortes, plus adaptées, plus créatives ou meilleures. Partagez-les avec nous : feedback@youcat.org.

#DOCATChallenge : *Partagez votre expérience sur Facebook ou Instagram.*



Mt 22, 19-21

Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier. Il leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

224

Qu'est-ce qui lie, qu'est-ce qui sépare l'Église et l'État ?

En adhérant de plein gré au principe d'État de droit, l'Église se définit comme faisant partie de la société civile. Elle n'est plus liée à l'État au niveau politique, comme cela a pu être le cas à l'époque de « l'alliance du trône et de l'autel ». Ainsi l'autonomie et l'indépendance de l'État et de l'Église sont particulièrement mises en exergue. Il est possible de séparer jusqu'à un certain degré le bien-être politique et spirituel, même s'il y a souvent des recoupements. C'est la raison pour laquelle, Église et État ont intérêt à collaborer en bonne entente. L'Église est bien sûr tenue de respecter la loi, cependant elle se réserve le droit de pointer du doigt les écarts moraux et d'élever sa voix là où des principes éthiques sont bafoués.

1. Un État de droit est un État dans lequel il existe des lois justes (fondées sur les droits de l'homme) et une division du pouvoir. Pourquoi une bonne relation entre l'État et l'Église ne peut-elle exister que si l'État est un État de droit ?
2. L'Église peut-elle avoir comme but la cohérence absolue entre l'état et l'église ? Dans l'affirmatif, pourquoi ? Dans le négatif, pourquoi pas ?
3. Les chrétiens peuvent-ils se retirer de l'État et créer une association à but spécial si l'État ne sert plus leurs intérêts ?
4. Quelles sont les demandes que nous pouvons légitimement faire à l'État au nom de l'Église ? (Lire aussi la question 225 dans DOCAT)

Partout dans le monde, des manifestations pour la vie, pour les droits de l'homme ou contre les partis radicaux ont lieu. Vérifiez où cela se produit et si vous pouvez participer avec votre groupe.

Acceptez-vous ce défi ?

L'État et l'Église, un mariage compliqué



PRIEZ

Seigneur, tu as dit un jour : "Rends à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu" (Mt 22,21). Ainsi tu nous as appris la distinction subtile que nous devrions être entièrement citoyens de ce monde mais que finalement nous avons encore un autre Seigneur que les seigneurs du monde. Apprends-nous à être de bons citoyens sur lesquels l'État peut compter dans les moments difficiles. Mais enseigne-nous aussi où nous devons intervenir et être le "sel de la terre" en les débats de société. Donne-nous, si nécessaire, la force pour des actes de résistance, aussi. Amen.



MEDITEZ

Une personne lit le passage biblique à haute voix.
Bref silence.

Échange : *Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué ?*



ÉTUDIEZ

1. Lisez le texte de DOCAT phrase par phrase. Ensuite, une personne lit le texte en entier à haute voix.
2. Trois minutes de silence.
3. Chaque personne lit un mot ou une phrase à haute voix qui l'a touchée - sans commentaires.
4. Au prochain tour, expliquez brièvement pourquoi vous avez choisi la phrase (p. ex. expériences, questions,...).



DÉBATEZ

Discutez également de vos propres questions à ce sujet !

Carnet au trésor : *Prenez cinq minutes pour écrire ce que vous ne voulez pas oublier.*



CHALLENGE

Nos **DÉFIS** ne sont que des suggestions que vous pouvez suivre en plus de vos réunions de ce guide d'étude. Vous pouvez aussi les remplacer par des expériences plus fortes, plus adaptées, plus créatives ou meilleures. Partagez-les avec nous : feedback@youcat.org.

#DOCATChallenge : Partagez votre expérience sur Facebook ou Instagram.



Mt 22, 19-21

Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier. Il leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

224 Qu'est-ce qui lie, qu'est-ce qui sépare l'Église et l'État ?

En adhérant de plein gré au principe d'État de droit, l'Église se définit comme faisant partie de la société civile. Elle n'est plus liée à l'État au niveau politique, comme cela a pu être le cas à l'époque de « l'alliance du trône et de l'autel ». Ainsi l'autonomie et l'indépendance de l'État et de l'Église sont particulièrement mises en exergue. Il est possible de séparer jusqu'à un certain degré le bien-être politique et spirituel, même s'il y a souvent des recoupements. C'est la raison pour laquelle, Église et État ont intérêt à collaborer en bonne entente. L'Église est bien sûr tenue de respecter la loi, cependant elle se réserve le droit de pointer du doigt les écarts moraux et d'élever sa voix là où des principes éthiques sont bafoués.

1. Un État de droit est un État dans lequel il existe des lois justes (fondées sur les droits de l'homme) et une division du pouvoir. Pourquoi une bonne relation entre l'État et l'Église ne peut-elle exister que si l'État est un État de droit ?
2. L'Église peut-elle avoir comme but la cohérence absolue entre l'état et l'église ? Dans l'affirmatif, pourquoi ? Dans le négatif, pourquoi pas ?
3. Les chrétiens peuvent-ils se retirer de l'État et créer une association à but spécial si l'État ne sert plus leurs intérêts ?
4. Quelles sont les demandes que nous pouvons légitimement faire à l'État au nom de l'Église ? (Lire aussi la question 225 dans DOCAT)

Partout dans le monde, des manifestations pour la vie, pour les droits de l'homme ou contre les partis radicaux ont lieu. Vérifiez où cela se produit et si vous pouvez participer avec votre groupe.

Acceptez-vous ce défi ?